

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du Lundi 18 MAI 2026**

Le Conseil Municipal s'est réuni le Lundi 18 mai 2026 à 20h à la Mairie de CHATEAU LA VALLIERE sous la Présidence de M. GAUTHIER Jean Claude, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. GAUTHIER Jean Claude, Mme HELIERE Sophie, M. DARONDEAU Valéry, Mme HABERT Roberte, M. DUBRAY Dominique, Mme GUERCHE Sylvie, Mme BRUN Isabelle, M. BOUZEAU Yannick, Mme JOSELON Cristina, M. MADI Zaïnal, Mme SIROP Julie, M. BOUREL Guillaume, Mme LEROY Clara, M. DUMAIS Jérémy, M. CHAPIN Bernard, M. MERCHIER Gérard, Mme DEPOIX Patricia, Mme WECLEWICZ Catherine.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
M. CHOULET Philippe qui a donné pouvoir à Mme HELIERE Sophie.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ETAIENT ABSENTS :

Mme HELIERE Sophie a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- CONSEIL MUNICIPAL :

*** DESIGNATION DES COMMISSIONS COMMUNALES (MODIFICATIONS)**

N° D_2026_037

Le Maire explique qu'il convient d'ajouter :

- Mme GUERCHE Sylvie dans la Commission Fêtes et Cérémonies,
- Mme JOSELON Cristina dans la Commission Sécurité (Correspondant Défense).

Le Maire rappelle que les adjoints au Maire et les conseillers municipaux délégués sont membres de toutes les commissions.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- décide d'ajouter :
 - Mme GUERCHE Sylvie dans la Commission Fêtes et Cérémonies,
 - Mme JOSELON Cristina dans la Commission Sécurité (Correspondant Défense),
- Modifie en conséquence les Commissions Communales ci-dessous :

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES FINANCES

Cette commission contrôle les résultats financiers de la commune, du C.C.A.S et du camping. Elle prépare les CFU (Comptes Financiers Uniques), les budgets et en assure les suivis. Elle travaille sur la fiscalité, les emprunts et les contrats d'assurances.

Vice-présidente : Mme HABERT Roberte

Membres : M. DARONDEAU Valéry, M. DUMAIS Jérémy, Mme JOSELON Cristina, M. MADI Zaïnal, Mme DEPOIX Patricia, Mme WECLEWICZ Catherine.

COMMISSION URBANISME

Cette commission est chargée de suivre les projets d'aménagements du territoire liés à l'urbanisation.
Vice-présidente : Mme HABERT Roberte
Membres : M. DARONDEAU Valéry, M. DUMAIS Jérémy, Mme JOSELON Cristina, M. MADI Zaïnal, M. MERCHIER Gérard.

COMMISSION LAC - CAMPING

Cette commission est chargée de la gestion et du fonctionnement du camping.
Elle chargée de l'entretien et du suivi du lac du Val Joyeux.
Vice-président : M. DUBRAY Dominique
Membres : Mme SIROP Julie, Mme LEROY Clara, M. MADI Zaïnal, Mme BRUN Isabelle, M. MERCHIER Gérard.

COMMISSION SERVICES TECHNIQUES - VOIRIE - FLEURISSEMENT - ESPACES PUBLICS

Cette commission est chargée de planifier et de suivre l'entretien et les travaux neufs de la voirie, des chemins, du mobilier urbain et du Centre Technique.
Elle est en charge de la maintenance et du matériel de voirie.
Cette commission est chargée de l'embellissement de la commune, de l'aménagement paysager, de l'entretien des espaces verts et de l'entretien du cimetière.
Vice-président : M. DUBRAY Dominique
Membres : M. DUMAIS Jérémy, M. BOUZEAU Yannick, M. MADI Zaïnal, Mme GUERCHE Sylvie, M. CHAPIN Bernard.

COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Cette commission est chargée de l'organisation, de la préparation et de suivre le déroulement de toutes les manifestations commémoratives et festives y compris celles avec les associations et le comité des fêtes.
Elle est chargée des plannings d'occupation et de location des salles municipales, excepté le gymnase.
Vice-président : M. DUBRAY Dominique
Membres : M. CHOLET Philippe, M. BOUREL Guillaume, M. DUMAIS Jérémy, M. MADI Zaïnal, Mme GUERCHE Sylvie.

COMMISSION DES BATIMENTS

Cette commission est chargée des questions relatives à l'entretien du patrimoine.
Elle est chargée de suivre l'état des bâtiments communaux, de proposer des travaux d'investissement dans les différents locaux de la commune.
L'église, les installations publiques et le bâtiment de la plage sont inclus.
Elle est également chargée du suivi de tous les contrôles réglementaires.
Vice-président : M. BOUZEAU Yannick
Membres : M. DUBRAY Dominique, M. MADI Zaïnal, M. CHOLET Philippe, M. DUMAIS Jérémy, M. MERCHIER Gérard.

COMMISSION SECURITE

Cette commission est chargée du développement de la sécurité communale, du plan de circulation et des voisins vigilants.
Vice-président : Mme HELIERE Sophie
Membres : M. DUBRAY Dominique, M. BOUREL Guillaume, M. CHOLET Philippe, Mme SIROP Julie, Mme JOSELON Cristina, M. MERCHIER Gérard.

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

Cette commission est chargée des relations avec les enseignants, les parents d'élèves, les conseils d'école et le RPI.
Elle gère la cantine, les menus et son organisation.
Elle a également en charge la garderie périscolaire.
Vice-présidente : Mme HELIERE Sophie
Membres : M. BOUREL Guillaume, Mme LEROY Clara, Mme SIROP Julie, Mme JOSELON Cristina, Mme DEPOIX Patricia, Mme WECLEWICZ Catherine.

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISME

Cette commission travaille sur les affaires culturelles, elle étudie les demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou développer la vie culturelle. Elle est chargée des relations avec les associations non sportives.

Cette commission s'occupe aussi du tourisme.

Vice-présidente : Mme BRUN Isabelle

Membres : M. BOUREL Guillaume, Mme LEROY Clara, Mme SIROP Julie, Mme JOSELON Cristina, Mme WECLEWICZ Catherine.

COMMISSION JEUNESSE - ASSOCIATIONS SPORTIVES - SPORTS

Cette commission est chargée des relations avec les responsables des différentes associations sportives.

Elle est chargée de transmettre les demandes ou projets susceptibles d'aider à maintenir ou à développer le sport sur la commune.

Elle étudie et propose la mise en place d'actions et de projets d'animation pour la jeunesse.

Elle est également chargée de gérer et de superviser le planning du gymnase.

Vice-président : M. CHOULET Philippe

Membres : M. BOUREL Guillaume, Mme LEROY Clara, Mme SIROP Julie, Mme GUERCHE Sylvie, M. CHAPIN Bernard, Mme WECLEWICZ Catherine.

COMMISSION ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT

Cette commission est chargée de réfléchir à la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable. (Économies d'énergie, contrats liés à l'énergie, produit d'entretien, produits phytosanitaires...) Cette liste n'est pas exhaustive.

Vice-président : M. DARONDEAU Valéry

Membres : M. DUBRAY Dominique, M. BOUREL Guillaume, Mme LEROY Clara, Mme JOSELON Cristina, M. CHAPIN Bernard.

*** COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES – RENOUELEMENT DES MEMBRES SUITE AUX ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026**

N° D_2026_038

Le Maire explique qu'il faut renouveler les membres de cette commission suite aux élections municipales de mars 2026. Pour notre commune, la Commission de contrôle des listes électorales doit avoir 5 membres, 3 conseiller municipaux de la liste majoritaire et 2 conseillers municipaux de la liste d'opposition. Notre commune peut désigner un suppléant dans chaque liste. Les membres doivent obligatoirement être pris dans l'ordre du tableau (Mme BRUN décline pour raisons professionnelles), soit :

- Titulaire liste 1 : Mme GUERCHE Sylvie
- Titulaire liste 1 : M. BOUZEAU Yannick
- Titulaire liste 1 : Mme JOSELON Cristina
- Suppléant liste 1 : M. MADI Zaïnal
- Titulaire liste 2 : M. CHAPIN Bernard
- Titulaire liste 2 : M. MERCHIER Gérard
- Suppléant liste 2 : Mme DEPOIX Patricia

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, PREND ACTE de la composition de la Commission de contrôle des listes électorales.

*** DESIGNATION DU CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS**

N° D_2026_039

Le Maire explique qu'il faut désigner un Correspondant incendie et secours qui sera chargé entre autres des relations avec le SDIS 37 (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et du PCS (Plan Communal de Sauvegarde).

Mme HELIERE Sophie se propose.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne Mme HELIERE Sophie Correspondant incendie et secours.

*** ELECTION COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

N° D_2026_040

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1414-2 et L1411-5, prévoyant que la commission d'appel d'offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres, et ce pour la durée du mandat,

Considérant que la Commission d'appel d'offres a un caractère permanent et est présidée par le Maire, Président de droit,

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection, en son sein, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, de trois membres titulaires ainsi que de trois suppléants.

Une liste présente :

Membres titulaires : M. DUBRAY Dominique, Mme HELIERE Sophie, M. CHAPIN Bernard

Membres suppléants : Mme HABERT Roberte, M. DARONDEAU Valéry, M. MERCHIER Gérard

Il est ensuite procédé au vote :

Nombres de votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : /

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sont ainsi déclarés élus, avec 19 voix obtenues, à l'unanimité :

Membres titulaires : M. DUBRAY Dominique, Mme HELIERE Sophie, M. CHAPIN Bernard

Membres suppléants : Mme HABERT Roberte, M. DARONDEAU Valéry, M. MERCHIER Gérard pour constituer, avec M. le Maire, Président de droit, la Commission d'appel d'Offres.

*** COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID), LISTE DE PROPOSITION DES PERSONNES APPELEES A Y SIEGER**

N° D_2026_041

Le Maire explique que le Conseil Municipal doit proposer, à la Direction Départementale des Finances Publiques, une liste de commissaires titulaires et suppléants pour la commission communale des impôts directs (CCID).

L'article 1650 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire et de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants (communes de 2 000 habitants ou moins). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, propose la liste suivante, et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération :

Liste des contribuables proposés en nombre double par le
Conseil Municipal de Château la Vallière
comme commissaires titulaires (6) et commissaires suppléants (6)

	Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	M.	BOILEAU	Janny	23/04/1943	20 av du Gal de Gaulle 37330 CLV	TF
2	M.	ROBINEAU	Jean Claude	12/09/1944	1 av du Général de Gaulle 37330 CLV	TF
3	M.	TRETSCH	Roger	4/07/1939	11 rue Jean de Bueil 37330 CLV	TF
4	M.	CHAPIN	Bernard	29/03/1948	4 rue Claude Debussy 37330 CLV	TF
5	M.	DUBRAY	Dominique	20/12/1965	1 rue Lezay Marnésia 37330 CLV	TF
6	M.	GANDRILLE	Didier	08/12/1953	140 route du Lude 37330 CLV	TF
7	M.	MENARD	Philippe	29/02/1964	2600 Route de Cléré 37330 CLV	TF
8	M.	DAVID	Pascal	06/09/1946	48 rue de la Fossetière 37330 CLV	TF
9	M.	MERCHIER	Gérard	19/10/1956	24 rue Buon 37330 CLV	TF
10	M.	OGER	Jérôme	07/07/1972	31 rue d'Estienne d'Orves 37330 CLV	TF
11	M.	QUERE	Jean-Claude	03/07/1948	307 Chemin du coin du bois 37330 CLV	TF
12	M.	SCHELSTRAETE	Daniel	17/01/1948	22 av du Général de Gaulle 37330 CLV	TF
13	M.	VOISIN	Daniel	05/02/1953	21 rue Jean de Bueil 37330 CLV	TF
14	M.	FERGEAU	Jacky	26/04/1956	5 rue Jean d'Alluyes 37330 CLV	TF
15	Mme	JOUINT née HERVE	Nadine	13/06/1959	17 rue Basse Bretagne 37330 CLV	TF
16	Mme	DEPOIX née ANCELLIN	Patricia	28/02/1966	1 rue du 8 mai 37330 CLV	TF
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						

Interlocuteur de la commune	Nom	Prénom	Courriel	Téléphone
	GAUTHIER	Jean Claude	mairie@chateaulavalliere.fr	02.47.24.00.21

- INTERCOMMUNALITE : SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITES 37 – APPROBATION DE L'ADHESION AU SYNDICAT DE LA COMMUNE DE RILLY-SUR-VIENNE

N° D_2026_042

Le Maire informe le Conseil Municipal que, par délibération du 23 avril 2026, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Cavités 37 a accepté l'adhésion de la commune de Rilly-sur-Vienne.

Conformément aux textes en vigueur, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur cette adhésion.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, approuve l'adhésion de la commune de Rilly-sur-Vienne au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

- FINANCES :

*** SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS**

N° D_2026_043

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte l'inscription de 15 000 € au compte 65748 et les propositions des subventions maximales suivant la transmission du dernier bilan financier, et le nombre d'adhérents par commune.

De plus, chaque association recevant une subvention municipale ou utilisant des locaux municipaux, devra signer une convention rétrocedant en priorité à la commune, tout son matériel en cas d'arrêt définitif des activités de l'association.

SUBVENTIONS 2026

Aveugle HAÛY	50
APF 37 Paralysés de France	50
Prévention Routière	50
SPA Luynes	50
Amitié et Loisirs	140
Histoire et Culture	140
Les Amis du Bridge	140
Pétanque	140
Rugby	140
Association Orfré (Animaux)	140
Y a pas photo à Château-la-Vallière	200
APE COLLEGE	200
A.P.E.L	200
APE Vallée du Lac	200
Badminton	200
Cercle Artistique	200
Hand	200
Judo Club	200
Tennis Club	200
Twirling	200
Volley	200
Aikido	200
Association Ensemble et Grandir	200
ACTIGYM SENIORS	240
Amicale Sapeurs Pompiers	240
Association des Amis du Château de Vaujourns	240
Comité des Fêtes	240

Cyclo Rail	240
FIT SANTE	240
Randonneurs	240
Tennis de Table	240
Tréteaux du Val Joyeux	240
Collège participations sorties	1 400
Subventions exceptionnelles :	
Association des Amis du Château de Vaujours (animation mensuelle)	200
Association des Amis du Château de Vaujours (camping)	200
Association des Amis du Château de Vaujours (évèn. régional)	150
Association des Amis du Château de Vaujours (journée patrimoine)	210
Randonneurs (marches hebdomadaires)	200
Randonneurs (balisage)	200
Randonneurs (marches des Aînés)	150
Randonneurs divers évènements (randonnée 2 lacs + téléthon...)	150
Tennis (nettoyage terrain)	550
Comité des fêtes (fête de la Saint Jean)	500
Twirling (pour manifestations)	300
Ecole Primaire (sortie tous les 5 ans)	2 500
Actigym séniors (aide intervenant)	240
Course cycliste en hommage à Pascal HERVE	3 000

*** ECOLE ST JOSEPH, PARTICIPATION 2026**

N° D_2026_044

Le Maire donne la parole à Mme HABERT qui informe le Conseil Municipal que l'évaluation du coût moyen d'un élève de l'enseignement élémentaire, pour 2026, est de :

Elémentaire : 218,99 €

Maternelle : 1 831,39 €

La participation versée à l'école Saint Joseph est de :

Elémentaire : 14 élèves x 218,99 € = 3 065,91 €

Maternelle : 8 élèves x 1 831,39 € = 14 651,08 €

Total : = 17 716,99 €

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, fixe pour l'année 2026, la participation de la Commune à l'école Saint Joseph à 17 716,99 € arrondi à 17 800 €, imputée au compte 6558.

*** REMBOURSEMENT A LA COMMUNE DE FACTURES D'ELECTRICITE DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA GRANGE EN MAISON FRANCE SERVICES**

N° D_2026_045

Le Maire donne la parole à M. DARONDEAU. Celui-ci explique que, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la grange en Maison France Services, la Société LACROIX avait résilié le compteur de l'Orangerie pour le reprendre à son nom le temps des travaux.

À la suite d'une erreur du fournisseur d'électricité, il s'avère que la commune a dû payer deux factures pour :

- 950,28 €

- 20,18 €.

La Société Lacroix est d'accord pour nous rembourser, au vu d'une délibération, ces deux factures.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- accepte le remboursement de ces deux factures par la Société LACROIX, à la commune,
- et autorise le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

- PERSONNEL :

*** AVANCEMENTS DE GRADES 2026**

N° D_2026_046

Le Maire explique que, à la suite de deux avancements de grade pour deux postes déjà pourvus, il convient de créer deux postes d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe, à la date du 1^{er} juin 2026. Il précise que les postes précédemment occupés par ces agents déjà en poste seront supprimés.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- suite à deux avancements de grade, accepte de créer deux postes d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe, à la date du 1^{er} juin 2026,
- supprime les deux postes précédents,
- et autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à ces avancements de grade.

*** RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2026 : CONTRATS TEMPORAIRES POUR LA CANTINE ET LE SERVICE SCOLAIRE**

N° D_2026_047

Le Maire explique qu'il est nécessaire de créer 2 postes temporaires pour pallier les absences et modifications de postes à la cantine et au service scolaire.

Le Maire que ces agents sont déjà en place, en contrat temporaire, sur ce poste.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- décide la création de 2 postes temporaires sous forme de contrat à durée déterminée, en application de l'article 3, alinéa 1 (temporaire) de la loi du 26/01/1984, il est précisé que si la durée des contrats s'avère insuffisante, ceux-ci seront prorogés, à savoir : à compter du 1^{er} septembre 2026, Adjoint Technique contractuel temporaire à temps complet ou non complet, afin d'assurer l'aide en maternelle, la surveillance dans la cour, le service dans la cantine, la surveillance de la garderie, l'accompagnement des enfants aux cars et l'entretien des locaux,
- précise que les taux horaires seront déterminés par période en fonction des nécessités de service,
- précise que les rémunérations de ces agents contractuels seront calculées sur l'indice brut du 1^{er} échelon, de l'échelle C1, catégorie C,
- autorise le Maire à signer toute pièce se rapportant à ce dossier.

- PLAGE : POSTES DE MAITRES-NAGEURS AVEC L'ASSOCIATION « AQUA LIFE SAVING »

N° D_2026_048

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- décide d'avoir recours à l'Association « Aqua Life Saving » pour la surveillance de la plage du 1^{er} juillet 2026 au 31 août 2026,
- autorise le Maire à négocier avec ALS une interruption de la surveillance de la baignade pendant les éventuelles fermetures de la plage (pour cause de pollution, par exemple),
- et autorise le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette opération.

- AFFAIRES GENERALES : COUPES DE FOIN 2026

N° D_2026_049

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi de demandes pour les coupes de foin de la part de Monsieur GUERCHE Quentin domicilié à Couesmes, de Monsieur DELAREUX domicilié à Couesmes et Monsieur GOUSSON, domicilié à Villiers au Bouin.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte d'attribuer les coupes de foin, pour la saison 2026, à :

- M. GOUSSON : La Patrie,
- M. GUERCHE Q : Les Pentes du lac (attention, une parcelle sera maintenant réservée pour l'Atlas de la biodiversité, il ne faudra pas la faucher), rue du Dessus des vallées,
- M. DELAREUX : La Fossetière.

- QUESTIONS DIVERSES

- Lancement de la consultation pour la préparation et la livraison de repas pour la cantine des écoles maternelle et élémentaire : Mme HELIERE précise que la consultation a été lancée, une commission Affaires scolaires se réunira prochainement à ce sujet.

- CC TOVAL (Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire) : Le Maire explique les conseillers municipaux sont invités, s'ils le souhaitent, à s'inscrire aux commissions de la CC TOVAL suivantes, s'inscrire auprès de Nadine :

- Services à la population,
- Finances,
- Environnement et biodiversité,
- Petite Enfance, Enfance, Jeunesse,
- Développement économique,
- Eau et assainissement,
- Prévention et Gestion des Déchets,
- Tourisme.

- Séance de cinéma : le jeudi 28 mai.

- Brocante de l'APE La Vallée du Lac : Dimanche 7 juin dans la grande Allée (derrière le gymnase).

- Fête de la Saint Jean : Elle aura lieu le week-end du 20 et 21 juin et sera clôturée par la course cycliste en hommage à Pascal HERVÉ le lundi 22 juin.

- Plage, projet de sauna : Cette activité aura lieu pour la 1^{ère} fois les 6 et 21 juin de 14h à 18h, au bord du lac (à côté du local du maître-nageur).

- Garderie scolaire : Le Maire et Mme HELIERE informent qu'un sondage a été lancé par les délégués des parents d'élèves. Une discussion s'engage entre les membres présents qui soulignent qu'une communication préalable avec les élus concernés aurait été souhaitable pour que les questions soient, peut-être, plus adaptées et exploitables.

- Prochain Conseil Municipal : La date sera fixée ultérieurement.

La Secrétaire de séance,

Sophie HELIERE



Le Maire,

Jean Claude GAUTHIER

